



MAISON POUR TOUS: Assemblée Générale Ordinaire - 15 novembre 2022 - 20h00
Exercice présenté : du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022

Excusé-e-s : Benoit GEORGE, Mallaury BUIGUES, Marjorie MASSOT, Martial PACCARD

Membres présent-e-s : Séverine REYMOND, Marcel RANCE, Thomas ROMAGNY, Colette SALMON, Monique RUCHON, Corinne LENOIR, Mariette MOROT-SIR, Michel ROCHE, Domie PAREIN, Nicole DREOSTO, Claude MIGNET, Sylvette COURTOT.

Invité-e-s présents : Stéphane CHARRAIS (Vertapop), Valentine FOURNIER (Animatrice), Robert et Mikael PELUSO (Nouveaux arrivants, proposition activité Futsal), Jean-Eric DE RANGO (Vertapop – Maison de l'Aventure)

Secrétaire de séance : Michel Roche

Ordre du jour:

- ◆ présentation du bilan moral et d'activités.
- ◆ présentation du bilan financier 2021-2022.
- ◆ vote de l'approbation par l'assemblée du rapport moral, d'activité et financier, affectation du résultat.
- ◆ présentation du budget prévisionnel 2022-2023.
- ◆ présentation des tarifs 2023-2024, vote.
- ◆ questions diverses :
 - nouvelles activités en cours de création (badminton samedi, futsal...)
 - sortie culturelle au printemps
 - autorisation pour photos d'activités pour Vertapop
- ◆ renouvellement des membres du conseil d'administration.

Rapport moral:

L'association a continué à fonctionner avec un conseil d'administration réduit à 5 personnes. Bien que l'aide logistique et administrative décidée l'an dernier apportée par la Maison de l'Aventure en la personne de Kinou nous ait grandement aidé à assurer nos tâches d'employeur, le faible effectif se fait sentir dans nos capacités à dialoguer efficacement avec les institutions, et également lors de la mise en place de la saison qui demande un surcroît de travail.

Par ailleurs, eu égard à son format extrêmement réduit, le conseil d'administration n'a pas jugé pertinent d'élire un président qui aurait manqué de représentativité, il a fonctionné sans président comme le permettent les statuts, et les décisions ont donc été prises de manière collégiale.

Pour autant nous nous sommes acquittés comme nous avons pu de toutes les tâches, même si nous sommes

parfois un peu longs à répondre : entre la disponibilité de chacun et la nécessité de valider formellement les mandats de signature qui doivent être approuvés par le conseil d'administration.

Nous espérons que cette assemblée générale saura motiver de nouvelles personnes à venir participer activement au conseil d'administration afin d'assurer la pérennité de l'association. Il est en effet difficile pour les administrateurs actuels de continuer au-delà de la saison engagée à seulement 4 ou 5 actifs.

Rapport d'activité:

La saison 2021-2022 a débuté difficilement à cause des contraintes de contrôle des entrées imposées par la préfecture. En fin de compte, après avoir constaté que lesdites contraintes pouvaient être appliquées de manière relâchée, l'ensemble des activités a pu attaquer normalement en novembre. Les cours manquants ont été rattrapés en cours d'année, et même largement pour certains (jusqu'à + 7h pour certains). Les cours ont pu se dérouler normalement jusqu'à fin juin ce qui nous a permis d'offrir une année complète aux pratiquants, 594h ont été ainsi réalisées (145 l'année d'avant).

Le départ tardif des activités et les questions liées au contrôle ont malgré tout éloigné quelques adhérents et nous avons dénombré seulement 95 adhérents sur l'année. Parmi les activités un bon nombre ont plafonné à 6 ou 8 adhérents ce qui a grevé le compte de résultat de l'année.

Une nouveauté en été : 5 séances de stretching et de yoga ont pu être proposées sur les deux mois d'été. Suite à une proposition de Marjorie, nous avons rebondi et en quelques jours mis en place la proposition auprès des adhérents. Thierry a répondu présent pour le stretching et ce sont ces deux activités qui ont été proposées sur un format estival aux adhérents.

Les séances de cinéma ont pu reprendre régulièrement avec quelques très belles fréquentations au milieu d'une fréquentation générale en retrait.

Rapport financier:

L'année écoulée se solde par un résultat négatif de -4 497,29 €.

Nous avons lancé de nouvelles activités qu'il a fallu maintenir avec peu de participants. Et les cafouillages du début d'année ont également démobilisé des adhérents. Le nombre de participants par activité était donc en baisse générale. Heureusement les charges réduites sur les salles ont permis de compenser la perte.

Proposition d'affecter cette perte au report à nouveau de l'exercice 2022-2023.

En banque au 31/08/22 : 5 576,36 € ; en caisse : 727,19 € ; épargne : 36 196,32 €.

Maison Pour Tous

Compte de résultat exercice 2021-2022

Charges	2021-2022	2020-2021
Achats cinéma	1 946,50 €	898,00 €
Achats buvettes apéritifs	36,00 €	127,20 €
Fournitures activités	222,72 €	79,76 €
Fournitures diverses		363,40 €
Sacem	468,92 €	
Location salle Mav		0,00 €
Location salle MDA	1 500,75 €	0,00 €
Assurances	643,13 €	643,13 €
Commission ANCV		8,00 €
Affranchissements	53,44 €	42,00 €
Services bancaires	55,20 €	54,60 €
Prestations informatiques	60,00 €	60,00 €
Sous-traitance paie FOL	703,00 €	426,00 €
Salaires intervenants	12 792,58 €	7 943,21 €
cotisations salaires	6 140,50 €	2 901,67 €
Honoraires intervenants	5 356,50 €	504,00 €
Aides financière EVS		4 500,00 €
Convention aide Mav	1 500,00 €	1 500,00 €
Adhésion FOL	542,30 €	641,30 €
Adhésion partenaires		35,00 €
Adhésion Judo VdL	500,00 €	
Charges exceptionnelles		208,00 €
Charges supplétives Salle Po	10 171,04 €	
	42 692,58 €	20 935,27 €
Résultat	-4 497,29 €	-7 089,21 €

Produits	2021-2022	2020-2021
Ventes cinéma	1 916,00 €	898,00 €
Subvention cinéma	400,00 €	400,00 €
Subvention exploitation CCRV	6 000,00 €	6 000,00 €
Subvention exploitation La Chap	2 500,00 €	
Adhésions	1 376,00 €	1 434,00 €
Cotisations activités	12 980,25 €	14 830,50 €
Licences Judo	320,00 €	520,00 €
Remboursements activités		-13 805,55 €
Intérêts livret épargne		217,60 €
produits exceptionnels	18,00 €	15,50 €
Indemnités chômage partiel		3 336,01 €
Mise à disposition de personnel	2 514,00 €	
Subvention CCRV Salle Po	10 171,04 €	
	38 195,29 €	13 846,06 €

Vote des bilans:

- ✓ Vote du rapport moral : Approuvé à l'unanimité
- ✓ Vote du rapport d'activité : Approuvé à l'unanimité
- ✓ Vote du rapport financier : 11 pour, 2 abstentions
- ✓ Vote de l'affectation du résultat d'exercice (--4497,29 €) en report à nouveau : Approuvé à l'unanimité.

Présentation des tarifs 2023-2024 et montant des adhésions

Il est proposé à l'assemblée de conserver le montant des adhésions inchangé.

La question des tarifs est plus épineuse et suscite beaucoup de plaintes et de remarques en début d'année. La présentation des chiffres précédents vous aura permis de comprendre la logique annualisée du fonctionnement de la Maison Pour Tous, peu compatible vu les volumes concernés avec une tarification à l'acte. Le conseil d'administration vous propose donc ici de conserver ce principe. En revanche nous essayons d'engager un premier pas vers une meilleure adaptation de ces tarifs aux revenus des adhérents de manière à ce qu'ils soient le plus accessibles pour tous.

Unification du mode de calcul des revenus : utilisation du Revenu Fiscal de Référence comme base unique de calcul du revenu des familles pour se prémunir des modes de calculs opaques et soumis à de grandes variabilités de la CAF et de la MSA. Ce revenu est systématiquement plus intéressant pour les familles.

Motion **tarifs-1** : Le revenu servant de base de calcul au quotient familial sera le Revenu Fiscal de Référence. Le quotient familial mensuel sera calculé selon la formula suivante : **Revenu Fiscal de Référence / Nombre de parts / 12** et arrondi à l'euro inférieur.

Motion **tarifs-2** : Tranches de quotient familial utilisées.

	0 €	360 €	380 €	565 €	580 €	790 €	911 €	1 020 €	1 150 €	1 280 €	1 570 €
ancien	Q1	Q2	Q2	Q3	Q3	Q3	Q4	Q4	Q5	Q5	Q5
nouveau	Q1	Q1	Q2	Q2	Q3	Q4	Q4	Q5	Q5	Q6	Q7

Tranches de quotient familial mensuel		
	de	à
Q1	0 €	379 €
Q2	380 €	579 €
Q3	580 €	789 €
Q4	790 €	1 019 €
Q5	1 020 €	1 279 €
Q6	1 280 €	1 569 €
Q7	1 570 €	

Augmentation du nombre de tranches : 7 tranches désormais.

Harmonisation de la largeur des tranches : progressive, de 200 à 300€.

Crible plus fin pour l'ancien Q5 qui représentait 60 % des adhérents.

Motion **tarifs-3** : Réductions pour plusieurs activités. Le système de réduction actuelles est source de casse-têtes sans fin, et de réajustements a posteriori lorsqu'il y a des essais et des abandons d'activités. Nous proposons donc de le modifier en réductions fixes, dont le montant unitaire moyen correspond à l'échelle de ce

qui était jusqu'alors appliqué :

Réduction des cotisations pour activités multiples au sein d'un même foyer		
Activités	Réduction par activité	Réduction totale
2	8 €	16 €
3	16 €	48 €
4	24 €	96 €
5 et +	24 €	N x 24

La réduction s'applique ainsi sur la dernière activité souscrite sans venir modifier les tarifs des activités précédentes.

Motion **tarifs-4** : la nouvelle grille de tarifs.

L'éventail des tarifs devient plus large : de <2 il passe à 3. L'ancien tarif Q5 se retrouve entre Q4 et Q5 de la nouvelle grille.

Les tarifs des petits quotients baissent d'un bon 10 %, tandis que la grille devient plus linéaire avec une augmentation régulière de 20 % par tranche.

Même pour les plus hauts quotients le prix des activités reste largement inférieur à ce qui est couramment pratiqué ailleurs : la moindre activité est très vite à 300€ l'année.

- ✓ Vote de la motion tarifs-1 : Adoptée à l'unanimité
- ✓ Vote de la motion tarifs-2 : adoptée à l'unanimité
- ✓ Vote de la motion tarifs-3 : adoptée à l'unanimité moins une abstention

- ✓ Vote de la motion tarifs-4 : accord sur le montant des adhésions, sur la mécanique globale du tableau des tarifs, et des tarifs proposés en annexe :Projet Tarifs 2023-2024-v1-221104.pdf étant entendu que le conseil d'administration pourra revoir la base de ceux-ci en fonction de la situation financière avant la saison prochaine. Tarifs adoptés à l'unanimité.

Questions diverses

Badminton du samedi

Pour la saison 2022-2023 nous ajoutons la possibilité d'une séance de badminton un samedi par mois pour les familles. Côté tarifs nous proposons pour cette année une adhésion famille + une cotisation badminton adulte par famille. Ces séances sont ouvertes aux adhérents réguliers du badminton. La question de la tarification reste donc non résolue, les adhérents impliqués n'approuvant pas la proposition faite à l'AG : trop chère par rapport au nombre de séances espérées cette année. Il faudra donc revoir notre copie.

Futsal

Proposition de Futsal en pratique familiale là encore, un soir par semaine. Calage en cours pour la disponibilité de la salle. Mineurs acceptés avec un parent ou un responsable identifié. Tarification sur la base du badminton. Les artisans du projet, Robert et Mikael Peluso se posent la question de la meilleure manière de lancer l'activité : avec une association à part ou dans la Maison Pour Tous. La MPT n'a pas la réponse sur le moment mais propose de travailler ensemble sur le projet ; nous trouverons ensemble la manière la plus pertinente de créer cette activité.

Autorisation photos

Vertapop souhaite constituer une base de photographies en vue d'activités en vue de créer son site web. Un partenariat avec Yapahoto a été mis en place. Ils souhaitent faire des photos d'activités de la MPT également, et auront pour cela besoin de votre autorisation. Une discussion s'engage sur la manière d'obtenir les autorisations le plus simplement possible. Pour les activités enfants, on propose de faire passer en amont les autorisations aux parents via les enfants. Et pour les groupes adultes de faire signer au moment de la séance photo.

Sortie culturelle

La Maison Pour Tous, sous l'impulsion de Nicole Dréosto, organisera une sortie culturelle le samedi 13 mai à 20h au Théâtre des Cordeliers à Romans pour voir « 14 duos d'amour » de la compagnie Contrepoint (un extrait là si vous voulez : <https://www.youtube.com/watch?v=M-bhwbEEI0c>). La MPT devrait pouvoir proposer cette sortie pour 20 € environ, transport compris. Nous reviendrons vers les adhérents lorsque la proposition sera prête et ficelée.

Élection du conseil d'administration

Quatre des cinq anciens membres ont annoncé leur volonté de se représenter : Séverine, Marcel, Thomas et Michel.

Quatre nouveaux candidats se proposent :

Domie PAREIN

Valentine FOURNIER

Mikael PELUSO

Robert PELUSO

L'assemblée s'accorde à accepter la candidature de Valentine, Mikael et Robert qui ne sont pas encore adhérents à ce jour mais s'engagent à régulariser au plus vite.

Élection des huit candidats au conseil d'administration : ils sont tous élus à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration de la MPT se compose donc désormais comme suit :

Valentine FOURNIER

Domie PAREIN

Mikael PELUSO

Robert PELUSO

Marcel RANCE

Séverine REYMOND

Michel ROCHE

Thomas ROMAGNY

Vérifications juridiques faites, rien ne s'oppose à ce que des intervenants de l'association (salariés ou indépendants) intègrent le conseil d'administration à la double condition qu'ils n'occupent pas de place au sein du bureau et ne représentent pas plus de 25 % de l'effectif du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h48 et les discussions suivantes se passeront autour du buffet.

Le secrétaire de séance : Michel ROCHE

Membre du CA : Marcel Rance